

RHONE-ALPES

Grandes Cultures nº10 du 26 avril 2012



Colza

24 parcelles parmi les 28 déclarées à ce jour dans la base régionale Rhône-Alpes ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 23 au 24 avril 2012.

Stade des cultures

Les conditions climatiques demeurent peu poussantes, avec une évolution lente de la floraison et la constatation ici ou là d'avortements de fleurs dont les causes sont multiples. La répartition des stades sur les parcelles observées en ce début de semaine est la suivante :

- 33 % (8) au stade G1 (chute des premiers pétales, 10 premières siliques formées inférieures à 2 cm),
- 25 % des parcelles (6) au stade G2 (longueur des 10 premières siliques comprises entre 2 et 4 cm),
- 33 % des parcelles (8) au stade G3 (10 premières siliques > 4 cm),
- 9 % des parcelles (2 parcelles drômoises) au stade G4 (10 premières siliques de la hampe principale bosselées).

Les Ravageurs

→ **Charançons des siliques**: Une très faible présence est notée sur 1 parcelle drômoise parmi les 22 parcelles qui ont fait l'objet d'une observation spécifique sur plantes en ce début de semaine.

Le modèle proPlant prévoit des possibilités de vol dans les prochains jours, avec des conditions optimales à partir des données prévisionnelles de la station de Montélimar, favorables à partir de celles de Grenoble St Geoirs.

Pour mémoire, la période de risque s'étend du stade G2 (les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 2 cm) au stade G4 (les 10 premières siliques sont bosselées).

Le seuil de nuisibilité est fixé à 1 charançon dénombré en moyenne pour 2 plantes à l'intérieur des parcelles (Attention : les premiers mètres d'une bordure peuvent apparaître nettement plus infestés).

Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux mais le seuil de tolérance est relativement bas pour intégrer la nuisibilité des cécidomyies qui utilisent les piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée au dépôt de leurs pontes.





RHONE-ALPES



→ **Pucerons cendrés :** Une présence modérée est observée sur 1 parcelle drômoise parmi les 22 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'observations spécifiques sur plantes en ce début de semaine.

Pour mémoire le seuil de nuisibilité est fixé à 2 colonies par m² pour une période de risque qui s'étend de mifloraison jusqu'à courant G4, avec le plus souvent une colonisation qui part des bordures de parcelles.

Maladies

- → **Oïdium**: Sa présence s'installe dans la Drôme, avec 4 situations où 50 à 100 % des plantes sont concernées et 1 situation à 5%. Les premiers passages sur siliques sont observés sur 1 de ces parcelles. La maladie n'est pas repérée sur les 18 autres parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques. Rappelons qu'il n'y a pas de seuil de risque oïdium mais qu'on considère que toute présence repérée à partir de la floraison est une situation à risque compte tenu de l'historique régional concernant cette maladie.
- → **Sclérotinia**: Toutes les parcelles du réseau observées cette semaine sont entrées dans la période de risque potentielle de contamination des plantes, qui s'étend du stade G1 (début de la chute des pétales) à la fin floraison. Attention, l'apparition du stade G1 varie d'une parcelle à l'autre en fonction des situations et des variétés.

Pour mémoire, il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de risque a priori étant donné que la protection ne peut être que préventive. Le niveau de risque "a priori" peut être évalué selon :

- les taux de contaminations des pétales (données kits : on estime qu'à partir de 30% de fleurs polluées, le risque a priori d'avoir une contamination des plantes engendrant une nuisibilité est élevé),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur les parcelles,
- les conditions climatiques plus ou moins favorables à la germination des sclérotes.

Ensuite les conditions météo favorisent ou non la maladie : d'abord les contaminations durant la floraison (une humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C sont des conditions favorables) puis l'expression de la maladie en post floraison.

Les "kits fleurs" mis en œuvre sur une partie des parcelles du réseau pour estimer le niveau de contamination des pétales donnent à ce jour les résultats suivants :

- 11 situations avec des pollutions significatives, d'au moins 30 % des fleurs (de 30 à 55 %) dont 2 situations positives après renouvellement, montrant à nouveau une forte progression de la contamination par rapport aux prélèvements de début de mois,
- 1 situation renouvelée avec une pollution en progression mais qui demeure modérée (10 %).
- 1 situation drômoise demeurée sans pollution des pétales après renouvellement du kit.

Se référer à la note commune CETIOM - Anses - INRA - DGAL/SDQPV en ligne sur le site du BSV pour toute information sur la gestion durable, les moyens de lutte et l'état des résistances concernant le sclérotinia.

Insectes pollinisateurs

Dans des conditions qui demeurent globalement peu favorables à l'activité, une présence d'abeilles a néanmoins été observée dans la matinée de lundi sur 3 situations parmi les 8 situations ayant fait l'objet d'un comptage spécifique en ce début de semaine.

Se référer au BSV de la semaine passée et à la note en ligne sur le site BSV régional concernant les recommandations pour protéger les abeilles.



RHONE-ALPES



Blé

35 parcelles de blé sur les 44 que comporte aujourd'hui le réseau RA ont fait l'objet d'une observation cette semaine, dont 5 des 6 parcelles de blé dur.

Le cumul de pluie depuis le début du mois s'est accentué et les différences entre postes météo se sont creusées, avec maintenant de 85 à 140 mm partout, sauf sur Feurs : 57 mm et Pierrelatte : 27 mm !

Les cultures entament la 2^{ème} moitié de la montaison (rappel : Epi à 1 cm centré sur le 1^{er} avril) avec :

- 12 parcelles au stade 2 nœuds (Zaddocks 32),
- 8 parcelles à 3 nœuds
- 12 parcelles sont au stade dernière feuille pointante (Zaddocks 37)
- 3 parcelles (les plus méridionales du réseau) vont de Z 49 (gaine éclatée) à Z 57 (3/4 épiaison).

Ces stades nous laissent bien sur une année précoce, malgré le coup de froid de février.

Maladies: Septoriose et oïdium progressent

75 % des parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine hébergent au moins une maladie, toutefois à des niveaux de gravité encore gérables.

→ Septoriose : notée dans une parcelle sur deux, avec 2 cas de figure :

Une septoriose très évolutive, qui concerne à ce jour les F 3 (F3 définitive ou F4 vraie en fonction des parcelles), situation minoritaire cette semaine ;

Une septoriose encore « en fond de végétation » car notée sur la F4 du moment, voire sur des feuilles plus âgées.

Gageons qu'elle va savoir profiter des épisodes pluvieux pour progresser vers le haut (effet splashing qui utilise la pluie pour passer d'un étage foliaire à l'autre).

Seuil d'intervention sur Septoriose

Au-delà du stade 2 nœuds,

Si plus de 20 % des F3 du moment présentent des symptômes.

→ Rouille brune : Avec les coups de chaleur du dernier week-end, la maladie est à nouveau très évolutive, avec 8 parcelles concernées, toutes drômoises, et majoritairement emblavées avec des variétés sensibles.

C'est la F3 du moment qui est à ce jour la plus touchée, mais une parcelle mentionne de la rouille sur F2 définitive.

Seuil d'intervention sur rouille brune

présence de pustules sur l'une des 3 dernières feuilles du moment, à partir de Z 32 (2 nœuds).

→ L'oïdium est noté dans 1 parcelle sur 3, sur F3 et à la base des tiges.

La pluie n'aura pas suffi à laver l'inoculum et à faire baisser la pression.

Rappelons que l'oïdium négligé à ce stade précoce risque fort de concerner à terme l'ensemble des étages foliaires et de monter sur épis où il pourra se comporter en saprophyte et se nourrir aux dépens du remplissage du grain.

Seuil d'intervention sur oïdium

Observer les 3 dernières feuilles

Variétés sensibles : Apache, Garcia, Illico, Pakito, présence sur 20 % des plantes

Variétés peu sensibles : présence sur 50 % des plantes.



RHONE-ALPES



→ Grillures et taches physiologiques

Elles deviennent globalement anecdotiques cette semaine.

Insectes : les lémas confirment

Les lémas sont encore un peu plus présents, avec 1 parcelle sur 3 où ils sont identifiés, majoritairement toujours au stade adulte, avec peu de prélèvement de nourriture et de réduction de surface foliaire.

Pas de traces cette semaine des quelques pucerons d'épis de la semaine passée, et pas de mention non plus d'auxiliaires!

Des informations alarmistes en provenance du Sud-Ouest indiquent une année plus impactée par la JNO que 2007.

Dans notre région, la situation semble beaucoup plus clame : à ce jour seules 2 parcelles ont été au moins une fois observées avec présence de virose, et il n'y a pas eu de mention de jaunisse en commentaires ispontanés.

Maïs

La mise en place des parcelles d'observation du réseau maïs est perturbée par les conditions climatiques qui ne permettent pas le semis de la culture.

Seulement 3 parcelles ont fait l'objet d'une notation dans Vigicultures : elles sont toutes les trois situées dans la Drôme.

Le semis de ces 3 parcelles se situe entre le 27 et le 30 mars. Le stade des maïs s'échelonne entre 3 et 4 feuilles.

Aucune attaque de ravageur n'est signalée sur ces parcelles. Tout au plus, des traces de présence d'oiseaux sont identifiées sur une parcelle.

Situation des semis de maïs en Rhône Alpes

Alors que l'année semblait à nouveau précoce, avec les premiers semis autour de la mi mars, puis entre le 20 mars et le début avril, le retour à des conditions climatiques difficiles à arrêter toute velléité d'implantation depuis une quinzaine de jours.

Les semis réalisés représentent environ 25 % des surfaces à implanter en Rhône Alpes.

L'état des implantations suit un gradient sud nord, 80 % de semis en Drôme, 25 à 30 % en plaine de l'Ain et plaine de Lyon, moins de 10 % en Bresse et Dombes côtières.

Globalement les levées sont correctes et assez homogènes. Les maïs les plus avancés sont à 4 feuilles. Les maïs semés dans la dernière semaine de mars ont de 2 à 3 feuilles. Ceux semés début avril, en limon sain, ne sont pas encore sortis de terre!

La couleur jaune à vert jaune traduit le manque de chaleur. Les températures très basses du début de la semaine dernière n'ont pas arrangé l'état des plantes. Le retour à des températures plus favorables devrait tout remettre dans l'ordre.

La persistance de conditions humides fait craindre des attaques de limaces dans les jours à venir : à surveiller !



RHONE-ALPES



Tournesol

Les 3 parcelles déclarées à ce jour dans la base régionale Rhône-Alpes ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 23 au 24 avril 2012.

Stades des Cultures

Les parcelles observées se situent entre levée en cours et première paire de feuilles, les conditions n'étant pas favorables à une évolution rapide des plantes issues des premiers semis de fin mars, et depuis limitantes pour la poursuite des semis.

Observations Ravageurs

Des dégâts limités (en cause : climat, oiseaux, phytotoxicités) sont observés sur 2 des 3 parcelles renseignées dans un contexte peu poussant.

Des dégâts importants de limaces sont signalés hors réseau.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr



RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiosurveillance **Analyse de risque et rédaction** : Colza et tournesoll : CETIOM, Blé et maïs : ARVALIS-Institut du Végétal **Animation du réseau** : Chambre d'Agriculture de la Drôme.

A partir des observations réalisées par :

Coopératives et négoces agricoles : Agridev, Agridrôme, Natura'Pro, Drômoise de Céréales (CDC), Ets Payre, GAIC Cholat, Groupe Bernard, Groupe Dauphinoise, Groupe Eurea, Pomarel Négoce, Terres Dioises, Top Semence, Valsoleil Autres organismes : ANAMSO, ARVALIS-Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Centre Régional d'Expérimentation Agricole de Satolas (CREAS), FREDONRA, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho (SPSMS)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018